

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.2.2 - Initiation au projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS PAR GROUPES
Enseignements sur 16 semaines		
INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE <i>16 semaines 12 groupes de projet 104 h + 22 BIA 6,5 h</i>	L22PA	O1 : A. FERNANDEZ ATELA, G-M. MAURIZIO
		O2 : F. MARTINET, T. ELEFTERIOU
		O3 : E. VAIEDELICH, M. VEITH
		O4 : A-G. COHEN, L. SCHLUMBERGER-GUEDJ
		O5 : A. BOYADJIAN, G. BARON
		O6 : F. AUDIGIER, J. LIPSKI
		O7 : J. MARIN, M. LEPINAY
		O8 : E. MOURIER, B. DIAS LINO
		O9 : E. HARDY, P. DUTERTRE
		O10 : O. TISSIER, J. VINCON
		O11 : V. HELMAN, E. PERSON
		O12 : D. REBOIS, P. MARIE AUFFRET
Enseignements sur 14 semaines		
THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L22TH	O1 : A.G. COHEN, V. CORNU
LANGUES VIVANTES <i>28 h - 2 h</i>	L22LV	ANGLAIS ENVIRON 9 À 11 COURS D'ANGLAIS G. JONES, R. BAYEGAN, O. MAC FALL, A. TEN ALLEMAND : D. SPANIOL (1 COURS MUTUALISANT L1/L2/L3) ESPAGNOL : V. LAGUIA (1 COURS) ITALIEN : P. DEL PEZZO (1 COURS MUTUALISANT L1/L2/L3)
UE : L.2.3 - Construction		
MATÉRIAUX, PRODUITS DU BÂTIMENT <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L23MP	P. ALLUIN
TD DE MATÉRIAUX, PRODUITS DU BÂTIMENT <i>9h</i>	L23TDMP	C. PERRET, G. FAAS
CONSTRUCTION GENERALE 2 TECHNOLOGIE DE L'ÉDIFICE <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L23CG	V. POIRIER, G. ALBAREA, L. BERGIS, G. CHARPENTIER, D. DUPUTEL, S. EBODE, E. GAYET, R. HELMHOLZ, J-L. HENRY, L. RATAJCZAK, M. SANDOROV, L. ZRIBI
TD PARTAGÉS DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE 2 / PROJET <i>3 séances de 3 h</i>	L23TDCG	G. ALBAREA, L. BERGIS, G. CHARPENTIER, D. DUPUTEL, S. EBODE, E. GAYET, R. HELMHOLZ, J-L. HENRY, R. NGUYEN, L. RATAJCZAK, M. SANDOROV, L. ZRIBI
HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION <i>Promotion - 14 h - 1 h</i>	L23HC	E. GALLO

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.2.4 – Histoire et Sciences humaines

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE INTRODUCTION À L'ARCHITECTURE DU XXIÈME SIÈCLE <i>1/3 PROMOTION – 28 h – 2 h</i>	L24HA	O1 : A. POLYCHRONIADI 12 CHARGÉS DE TD O2 : M. BEDARIDA O3 : R. MATAR-PERRET
INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES <i>1/3 PROMOTION – 21 h – 1,5 h</i>	L24SH	O1 : L. LOPEZ O2 : I. IOSA O3 : A. SOTGIA
TD : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES <i>X GROUPES – 14 h- 1 h</i>	L24TDSH	CHARGÉS DE TD : M. CONCI, E. DEGOUYS, Y. DRISS, G. DURANEL, E. GOURVENNEC, A. INGUENAUD, N. MERON, F. PERTUSO, S. POPOT, A REYNAUD, O. ZAZA

UE : L.2.5 – Expression plastique et Représentation

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE <i>12 groupes de plastique 49 h – 3,5 h</i>	L25PP	<table border="1"> <tr><td>O1</td><td>L. DELARUE</td></tr> <tr><td>O2</td><td>L. FALZON</td></tr> <tr><td>O3</td><td>C. VANDON</td></tr> <tr><td>O4</td><td>F. HÉRITIER</td></tr> <tr><td>O5</td><td>J. JULIEN</td></tr> <tr><td>O6</td><td>B. SEGERS</td></tr> <tr><td>O7</td><td>M-J. HOFFNER</td></tr> <tr><td>O8</td><td>A. SÂ</td></tr> <tr><td>O10</td><td>M. PATARONNI</td></tr> <tr><td>O11</td><td>F. PINATEL</td></tr> <tr><td>O12</td><td>A. FREMY</td></tr> </table>	O1	L. DELARUE	O2	L. FALZON	O3	C. VANDON	O4	F. HÉRITIER	O5	J. JULIEN	O6	B. SEGERS	O7	M-J. HOFFNER	O8	A. SÂ	O10	M. PATARONNI	O11	F. PINATEL	O12	A. FREMY
O1	L. DELARUE																							
O2	L. FALZON																							
O3	C. VANDON																							
O4	F. HÉRITIER																							
O5	J. JULIEN																							
O6	B. SEGERS																							
O7	M-J. HOFFNER																							
O8	A. SÂ																							
O10	M. PATARONNI																							
O11	F. PINATEL																							
O12	A. FREMY																							
GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE <i>8 GROUPES 49 h – 3,5 h</i>	L25GD	CHARGÉS DE TD : P. DEL PEZZO, A. DREYFUS, P. GIRARD, N. LESTRINGUEZ, D. MAGNAC, T. MALIKIAN, V. MONIER,																						

Code : **L22PA**

Coefficient de pondération : 1

Enseignants : F. AUDIGIER, A. BOYADJIAN, A-G. COHEN, A. FERNANDEZ ATELA,
E. HARDY, V. HELMAN, J. MARIN, F. MARTINET, E. MOURIER,
D. REBOIS, O. TISSIER, M. VEITH

Nbre d'heures / TD : 104

Caractère : obligatoire au choix

INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS	<p>La première année étant semestrialisée, les thèmes abordés au premier semestre, sont consolidés et complexifiés au second semestre. Les étudiants doivent commencer à acquérir la vision dans l'espace. Le travail en groupe est pratiqué, permettant de développer le sens critique et son argumentation. Les étudiants en difficulté ont encore la possibilité de se mettre à niveau.</p>
CONTENU	<p>Présentation des travaux des ateliers à la journée portes ouvertes, Les 4 premières semaines du second semestre sont consacrées au TD partagé avec le champ STA incluant les cours STA des mercredis. Les notions de structure, enveloppe, lumière, matière, proportion sont expérimentées au travers du TD partagé. Ensuite ces notions sont développées par un petit "projet" d'application, mettant en route une démarche logique et constructive à partir d'intentions spatiales. L'année se termine par un exercice plus long qui aborde l'usage et l'espace construit au travers d'un petit programme (atelier / habitat / pavillon) dans un contexte simple qui doit permettre d'appréhender l'espace privé et l'espace public.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Le passage en seconde année est conditionné par l'obtention de toutes les unités d'enseignements dans l'ensemble des disciplines dispensées sur les 2 semestres. Concernant l'initiation au projet un certain nombre d'acquisitions sont indispensable à la validation de ces unités d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none">- la maîtrise spatiale traduite à la main en plan, coupe, axonométrie,- la maîtrises des échelles du 1/100 au 1/50- les modes de représentation, mettre en page (légendes nord trait de coupes)- les outils d'exploration : croquis, perspective frontale, maquette, photos de maquettes- capacité à formuler une pensée voire à manipuler l'abstraction par l'oral l'écrit et les outils concept (maquette, références picturales, mots)- capacité à développer une pensée critique
TRAVAUX REQUIS	<p>L'enseignement est toujours condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques dispensés les mardis, par les mêmes équipes d'enseignants. Dans chaque groupe le semestre est ponctué par des visites et des cours spécifiques en relation avec les thèmes abordés. Quatre moments sont partagés par toutes les équipes au cours de ce semestre :</p> <ul style="list-style-type: none">- fin février : le voyage d'étude,- fin janvier-début février : la journée portes ouvertes.- mars : jurys des TD partagés- fin juin : rendu final du deuxième semestre.

Code : **L22TH**

Coefficient de pondération : 0,15

Enseignants : A-G. COHEN, V. CORNU

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS	Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.
CONTENU	Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants : les limites et la qualification du lieu, les mesures, la proportion, l'échelle, de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle. Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.
MODE D'ÉVALUATION	Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.
TRAVAUX REQUIS	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.

Code : **L22LV**
Enseignants : ANGLAIS : G. JONES, R. BAYEGAN, O. MAC FALL, A. TEN
ALLEMAND : D. SPANIOL
ESPAGNOL : V. LAGUIA
ITALIEN : P. DEL PEZZO

Coefficient de pondération : 0,15
Nbre d'heures / TD : 14
Nbre d'heures / CM : 14
Caractère : obligatoire

LANGUES VIVANTES

OBJECTIFS	L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.
CONTENU	La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une oeuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et présence (50%), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.
TRAVAUX REQUIS	Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre. Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

Code : **L23MP**

Coefficient de pondération : 0,4

Enseignants : P. ALLUIN,

Nbre d'heures / TD : 7

CHARGÉS DE TD : C. PERRET, G. FAAS

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire

MATÉRIAUX, PRODUITS DU BÂTIMENT

OBJECTIFS

Cet enseignement donne les éléments permettant d'identifier les matières et les matériaux utilisés dans le bâtiment, et ouvre le champ des produits de l'industrie du bâtiment.

CONTENU

Le cours passe en revue les principaux matériaux utilisés dans la construction: matériaux organiques, métaux, céramiques, plastiques. On présente successivement la constitution, la fabrication et les principaux usages de ces matériaux dans le bâtiment.

Le cours s'achève en ouvrant le champ des produits de l'industrie du bâtiment: problématiques spécifiques, identification et classification des produits.

Il est complété par des Travaux Dirigés qui ont pour objectif l'analyse d'un produit industriel utilisé dans la construction (constitution, fabrication, domaine d'emploi, aspects économiques).

MODE D'ÉVALUATION

Examen final : 60 %, TD : 30%, Contrôle continu 10%

TRAVAUX REQUIS

Cours magistral pour la promotion entière et séances de travaux dirigés.

Code : **L23CG**

Coefficient de pondération : 0,4

Enseignants : G. ALBAREA, L. BERGIS, G. CHARPENTIER, D. DUPUTEL, S. EBODE,
E. GAYET, R. HEMHOLZ, J-L. HENRY, R. NGUYEN, L. RATAJCZAK, M.
SANDOROV, L. ZRIBI

Nbre d'heures / TD : 9

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire

CONSTRUCTION GÉNÉRALE TECHNOLOGIE DE L'ÉDIFICE 2

OBJECTIFS

Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 2- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs: Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions.

Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.

CONTENU

Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice.

Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : "masse" et "ossature").

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu:

- Travaux dirigés partagés : 30%.

- Examen final : 70%.

- Prise en compte de deux exercices sur table dans l'évaluation finale

TRAVAUX REQUIS

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.

Code : **L23HC**

Enseignants : E. GALLO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 7

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIFS

CONTENU

MODE D'ÉVALUATION

TRAVAUX REQUIS

Code : **L24HA**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : M. BEDARIDA, R. MATAR-PERRET, A. POLYCHRONIADI

Nbre d'heures / TD : 35

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE ARCHI ET VILLE : INTRO ARCHI MODERNE

OBJECTIFS	Permettre aux étudiants de saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.
CONTENU	Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur "conception de l'espace", notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.
MODE D'ÉVALUATION	Un ouvrage à lire obligatoirement et établissement d'une fiche de lecture Partiel : 100% ou 75% en cas d'exercice d'analyse encadré par des moniteurs 25%

Code : **L24SH**

Enseignants : I. IOSA, L. LOPEZ, A. SOTGIA
CHARGÉS DE TD : M. CONCI, E. DEGOUYS, Y. DRISS, G. DURANEL,
E. GOURVENNEC, A. INGUENAUD, N. MERON, F. PERTUSO,
S. POPOT, A REYNAUD, O. ZAZA

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / TD : 14
Nbre d'heures / CM : 21
Caractère : obligatoire au choix

INTRODUCTION SCIENCES HUMAINES

OBJECTIFS

Cet enseignement - qui se structure autour des grandes étapes dans l'évolution du bâti et de la ville - a pour objectif de comprendre, à travers l'étude de travaux scientifiques récents, les dynamiques socio-spatiales et les pratiques culturelles qui définissent actuellement la société française. L'étudiant s'appropriera les outils et les méthodes de décryptage des changements sociaux dus à la crise de la société salariale, ainsi que de la complexité des processus de production du logement et de la ville.

CONTENU

Le cours magistral répond aux besoins d'approfondir la connaissance des outils propres aux sciences humaines afin de poser un regard critique sur plusieurs grands problèmes de la France contemporaine. Il suivra notamment deux axes principaux :

- la production du bâti et l'évolution des politiques de logement ; quelle crise du logement aujourd'hui?
- les dynamiques urbaines et les conséquences de la crise de la société salariale : relégation, violences urbaines, gentrification, periurbanisation, mobilités, injonctions à la mixité sociale et au développement durable ; quels effets des crises économiques ?

Les travaux dirigés poursuivent les enseignements magistraux et permettent de questionner -par le biais des analyses de terrain, des méthodes qualitatives (entretiens et observations) ainsi que des analyses des documents d'archive- les pratiques urbaines à trois échelles : logement/espaces intermédiaires, quartier, ville.

MODE

D'ÉVALUATION

Examen : 50% - travaux dirigés : 50%.

TRAVAUX REQUIS

14 séances de cours complétées par de travaux dirigés visant la constitution d'un dossier personnel d'analyse des pratiques urbaines à partir d'un terrain précis.

Code : **L25PP**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : L. DELARUE, L. FALZON, A. FREMY, M-J. HOFFNER, F. HÉRITIER,
J. JULIEN, M. PATARONNI, F. PINATEL, A. SA, B. SEGERS, C. VANDON

Nbre d'heures / TD : 26

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

CONTENU

A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.

MODE D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de douze groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

Code : **L25GD**

Enseignants : A. DREYFUS, P. GIRARD, N. LESTRINGUEZ,
D. MAGNAC, T. MALIKIAN, V. MONIER

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE

OBJECTIFS

Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.

CONTENU

Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.

MODE D'ÉVALUATION

Le dossier : 33% - contrôle continu : 33% - partiel : 33%.

TRAVAUX REQUIS

La promotion est répartie en sept groupes chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. A chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.